

avait été ornée pour cette occasion par les soins des dames pieuses de la ville avec autant d'art que de goût.

Aussitôt après la messe, les fidèles sont sortis et se sont rangés en procession. Un grand nombre d'enfants portaient des oriflammes, qu'on devait encore en partie à la générosité des dames; agitées par le vent, elles produisaient un effet on ne peut plus pittoresque. Arrivée au lieu où devait se faire la cérémonie, la procession s'est formée en cercle autour de la croix, qu'on a élevée à l'aide d'un cabestan et aux cris mille fois répétés de VIVE JÉSUS, VIVE SA CROIX. Après les prières de la bénédiction de ce monument, le R. P. Martin a rappelé avec beaucoup d'éloquence les triomphes remportés successivement par la Croix sur le paganisme, les hérésies et l'impie. Il l'a ensuite présentée comme une source féconde d'instructions et de consolations pour le vrai chrétien, d'espérance et d'encouragement pour le pécheur pénitent. M. Phelan s'est ensuite adressé à l'auditoire anglais et a développé avec une force admirable la vraie doctrine de l'Eglise catholique sur le culte de la croix. Un grand nombre de protestants que la curiosité avait attirés à cette touchante cérémonie l'ont écouté pendant plus d'une heure qu'il a parlé, avec une attention qu'on pourrait dire avide et malgré un froid assez vif. Pour montrer le bon esprit de cette portion de nos frères séparés, il faut ajouter que c'est un monsieur protestant qui s'est empressé de permettre qu'on choisît dans ses bois le plus beau cèdre qu'on put trouver pour faire la croix. Combien cette conduite louable, ces procédés généreux si éloignés de l'ancien fanatisme, ne sont ils pas propres à nous faire espérer que le tems n'est pas loin où tous les préjugés de la naissance et de l'éducation tomberont tout-à-fait, et où, en rentrant dans le sein de l'église, ils accompliront ce vœu du cœur de Jésus-Christ qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur; et unum ovile et unus pastor.

#### M. L'ÉDITEUR.

Vos lecteurs ont été grandement surpris de trouver dans le numéro des *Mélanges* de mardi dernier, le singulier compte-rendu de la retraite de St. Jean. On reconnaît, il est vrai, que l'auteur a extrait du *Canadien*, vous en laissez la responsabilité à ce journal, et que vous n'êtes pas tenu de corriger vos extraits. Néanmoins il a réellement étonné, sinon scandalisé, la plupart de ceux qui l'ont lu; et l'on doute qu'il ait pu produire un autre effet sur les personnes y concernées. En effet, le correspondant a-t-il cru faire l'éloge des paroissiens de St. Jean, en les donnant comme des gens féroces et perdus de vices? Mais s'ils étaient ainsi qu'il les représente, n'est-ce pas une autre merveille très peu explicable, de les voir admis à la table sainte et subitement et changés si complètement? Je sais qu'une retraite est un tems de grâces extraordinaires et de conversions miraculeuses; mais il faut convenir qu'il en fallait d'universelles et d'inouïes pour ramener de si loin un si grand nombre de personnes, qui nous sont données comme des pervers exceptionnels. Mais j'aime mieux penser que l'on a maladroitement exagéré les vices de cette paroisse. C'est une calomnie jetée à ces pauvres gens par une intention louangeuse d'un genre nouveau. Ce n'est pas en Canada qu'on trouve la réalité de telles images. Ainsi, je crois que les paroissiens de St. Jean auraient gagné à ne pas être représentés sous ces fausses couleurs, et que le récit des fruits de la retraite n'aurait pas été moins édifiant, pour ne pas contenir des miracles si étonnans et si universels.

L. . . , 25 novembre 1842.

UN DE VOS LECTEURS.

Nous ne pouvons prendre toujours la responsabilité de nos extraits, et nous ne nous connaissons pas le droit de les modifier. Nous ne prenons pas même la responsabilité de cette correspondance, quoique nous ayons fait nous mêmes des réflexions analogues à celles qu'elle contient. Nous croyons de plus notre confrère du *Canadien* aussi justifiable que nous de toute accusation. Car un journaliste n'est responsable que de ses propres articles; il ne l'est pas de ses correspondans, à moins qu'il n'y consente. Toutefois nous avouons que nous eussions autant aimé qu'on ne fit pas si méchans les paroissiens de St. Jean Port Joli, pour prendre de là occasion de faire valoir davantage leur édifiante conversion. Encore n'est-ce qu'avec réserve que nous émettons notre opinion sur une chose qui ne nous regarde que par l'occasion qu'on nous en donne. Nous sommes très disposés à admirer les faits édifiants que nous fournit si fréquemment notre pays; que notre admiration soit toujours bien logique et bien raisonnée, c'est là un point qui nous paraît moins important.

Note du Rédacteur.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Québec, 21 novembre.—Nous accueillons avec plaisir la communication suivante qui nous est envoyée de Sainte-Marie, et nous espérons que l'exemple donné par cette paroisse sera suivi dans un bon nombre de nos paroisses de campagne, qui devraient ambitionner l'avantage de posséder dans leurs églises cet instrument si grave et si majestueux, dont l'harmonie contribue si puissamment à la majesté du culte catholique. Le facteur, M. Fay, réside à Ste.-Geneviève de Batiscan. Il travaille à des prix très-modérés.

Il ne sera pas sans intérêt pour le public religieux, d'annoncer l'inauguration qui vient d'être faite d'un orgue dans l'église de Ste-Marie de la Nouvelle-Beauce. Nous devons à la justice de faire connaître avec quels soins consciencieux et désintéressés le facteur M. Fay, trop peu connu dans notre district, a perfectionné son ouvrage, qui, au dire de M. Lécuyer, organiste

distingué, venu exprès de Québec pour en faire l'épreuve, peut rivaliser avec ce qui vient d'Europe en ce genre. La paroisse de Ste.-Marie aura l'honneur de l'initiative dans celles du district de Québec (je ne parle pas de la ville, et j'excepte encore l'église des Dames de l'Hôpital-Général où l'on peut juger de la capacité du même artiste).

Aujourd'hui que l'on s'applique dans tous nos collèges à donner aux élèves le goût de la musique et à leur en enseigner les principes, on peut espérer qu'il se formera des musiciens pour les paroisses qui auront le bon goût de suivre ce premier exemple. Voilà bientôt un nouveau genre d'industrie, un nouveau motif d'émulation pour un bon nombre de nos jeunes gens, qui, à cet art agréable, pourraient joindre quelque profession utile; par exemple, celle de maître d'école qu'ils ennoblieraient dans nos paroisses, en joignant à la tâche d'enseigner aux enfans les principes élémentaires de l'éducation, celle de leur donner des leçons de musique vocale et instrumentale et surtout du plainchant, dont la gravité sied si bien à nos églises.

Ste. Marie, 17 novembre 1842.

Canadien.

ROME.

—Une lettre de Rome, publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, cite comme venant d'être mis à l'index; les ouvrages dont les titres suivent: *Révélation sur les erreurs de l'Ancien Testament*, par le Docteur Charles de Cossou, et *Salomon le Sage, fils de David, sa renaissance sur la terre*, par M. Gruan de la Barre, ancien procureur du roi.

FRANCE.

—Mgr. l'évêque de Marseille s'occupe de la fondation d'un établissement de religieuses qui visiteront les malades pauvres, leur distribueront des secours à domicile, et seront chargées de fournir gratuitement des remèdes à ceux qui, ne pouvant s'en procurer ailleurs, n'ont plus recours qu'à leur curé pour en obtenir.

Cette œuvre sera confiée aux religieuses dont saint Vincent de Paule a doté la France et l'Eglise. Ces véritables sœurs des pauvres, dont l'institution est une des gloires de la religion, aussi bien que de notre patrie, se sont transmis héréditairement, depuis des siècles, l'habitude du dévouement pour le malheur, et l'expérience des moyens pour le secourir.

Dans une tournée faite il y a quelque tems, Mgr. Georges Massonnais, évêque de Périgueux, visita le château de la Côte, près Biras, lieu de naissance de l'archevêque d'Arles, du Lau, mort victime des septembriseurs. Ayant appris que le lit où était né le saint prélat venait d'être vendu à l'encaissement, Monseigneur chargea M. le maire de le racheter.

Aujourd'hui ce meuble, véritable relique, est placé dans un des appartemens de l'évêché.

ANGLETERRE.

—L'archevêque de Cashel, Mgr. Slatery, vient de recevoir, par l'entremise du cardinal Acton, avec une lettre gracieuse de S. Em., un rescrit de Sa Sainteté Grégoire XVI, donné à la Propagande à Rome, le 3 Juillet 1842, et signé de l'archevêque d'Edesse, comme secrétaire de la congrégation de la Propagande. Ce rescrit accorde au prélat tous les pouvoirs nécessaires pour conférer les ordres, *ad titulum missionis*, aux élèves du collège établi à Thurles, afin de former des ecclésiastiques pour les missions, et particulièrement pour les missions étrangères, sous le contrôle de la congrégation de la Propagande. En conséquence de ce rescrit, le collège de Thurles est maintenant attaché à la Propagande.

«Quand une semblable maison, dit le *Freeman's Journal*, est mise en état de répondre au but des missions étrangères, une bonne œuvre est déjà commencée, et il ne reste plus aux catholiques de l'empire britannique qu'à en hâter les progrès par leurs pieux bienfaits, et à faire produire leurs fruits aux intentions de Sa Sainteté.»

—Un archidiacre de l'église anglicane, nommé Strong, est mort ces jours derniers, laissant une fortune de 200,000 l. st. (5 millions de fr.)

IRLANDE.

—Une dame protestante de Limerick (Irlande) a fait abjuration ces jours derniers entre les mains du révérend curé de la paroisse de Saint-Patrice.

—A Kilmorney, un gentilhomme s'est converti sur son lit de mort, et peu de jours après avoir été reçu au nombre des enfans de l'Eglise, il était enterré avec les cérémonies catholiques.

ECOSSE.

—Le clergé catholique de l'Ecosse avait présenté à la reine Victoire une adresse de félicitations, à l'occasion de son voyage. Lord Aberdeen vient d'écrire, à ce sujet, à Mgr. Gillis, coadjuteur d'Edimbourg, une lettre où, par ordre de S. M., il exprime le plaisir avec lequel elle a reçu ce témoignage de loyauté de la part du clergé catholique de l'Ecosse. Le ministre whig s'était toujours refusé à reconnaître officiellement comme évêques les vicaires apostoliques. Les membres du cabinet tory paraissent, sous ce rapport, plus avancés que leurs prédécesseurs; car lord Aberdeen a adressé sa lettre à Mgr. Gillis, en le qualifiant de *right reverend doctor*, ainsi qu'on le pratiquait envers les évêques reconnus par l'état. Ce progrès mérite d'être signalé.

PORTUGAL.

—Les nouvelles du Portugal sont fort affligeantes, si nous ajoutons foi aux rapports des journaux de ce pays. Le *Portugal Velho* de Lisbonne dit:

«Nous doutions beaucoup que les affaires ecclésiastiques avec la cour de Rome pussent être réglées, tant que le gouvernement éprouverait l'influence de ceux qui avaient concouru à mettre dans ces affaires le désordre et la confusion. On dit que les négociations avec Mgr. Cappacini et le gouver-